



BATIR UN AUTRE AVENIR POUR LA DGDDI

Le 20 mars a montré à la fois le degré de rejet des agents et une détermination croissante à ne pas (se) laisser faire. En effet, c'est près d'un agent sur deux qui était en grève ce jour-là. La manifestation parisienne a rassemblé près de 2000 agents. Ces chiffres sont largement au-delà de ceux du 21 novembre.

Face à cette mobilisation, on voit enfin le Ministère commencer à réagir.

- P. MOSCOVICI a reconnu qu'il y a un sujet particulier concernant la Douane.
- Il a affirmé l'unité de la Douane au sein de Bercy, sans aucun démantèlement possible
- Il a évoqué un dispositif financier spécifique pour l'accompagnement des restructurations, dispositif validé au niveau de Matignon.
- Enfin, il a dessiné une forme d'ouverture concernant une garantie de maintien de l'affectation géographique, peut-être même dans un poste DGDDI.

Il a fixé un rendez-vous rapproché (un mois) pour une concrétisation (sur ce point, nous rappelons à toutes et tous qu'un remaniement ministériel serait possible à l'issue du second tour des municipales).

Nous prenons toutefois acte de ces éléments.

Cependant, ces derniers sont encore insuffisants car le PSD lui demeure !

En effet, même si le projet stratégique pour la Douane est décrété largement amendable, le Ministre refuse à la fois l'idée d'une suspension (y compris concernant les suppressions d'emploi) et le fait de revenir sur l'économie générale du projet. Il lie ceci au fondement majeur de la politique gouvernementale s'agissant du Service Public, à savoir la recherche de 50 milliards d'économies.

Nous rappelons que nous avons posé un préalable depuis longtemps : la définition des missions et des moyens humains et budgétaires nécessaires à la DGDDI.

Par conséquent, nous n'avons d'autre choix que le suivant, mais qui est également une ambition, pour nos missions et les agents qui les assument : **poursuivre et amplifier la mobilisation sous toutes les formes envisageables.**

Nous allons très rapidement retourner vers les agents afin de définir ces modalités d'action, en plus de celles déjà mises en oeuvre et que nous poursuivrons et développerons.

Par ailleurs, nous rappelons que le fond du PSD relève d'une approche politique et qu'il ne saurait être question de revenir à un niveau directionnel, qui ne dispose d'aucun levier réel eu égard aux enjeux.

Après la journée d'action et l'audience ministérielle du 20 mars 2014, il est désormais clair que seul un dialogue avec les autorités politiques de BERCY, s'appuyant sur de très fortes mobilisations, peut amener à des évolutions majeures sur le dossier du PSD.

Paris, le 24 mars 2014